L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 DECEMBRE 1892.

66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet, Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 DECEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes et Offres, etc. qui se soldent au petit détail de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

BISMARCK.

LA DÉPÊCHE D'EMS.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des révélations tardives que M. de Bismarck, en vue de rehausser son rôle et à la vie des monarques prussiens dans la fondation de l'unité allemande, a faites à un journaliste sur la fameuse dépêche qui détermina la guerre de 1870. On connaît la falsification qu'il opéra, de son propre aveu, sur le texte du document diplomatique. Un rédacteur du *Gaulois* est allé interroger, sur ce sujet, l'un des protagonistes les plus importants de ce grand drame—M. le comte Benedetti lui même—à qui l'aide de camp du roi fut chargé de faire connaître le refus du roi de Prusse de se prêter à de nouveaux pourparlers sur la candidature Hohenzollern. Voici ce qu'il a déclaré à notre confrère :

—Nous avions demandé le désistement du prince Léopold au trône d'Espagne, et le roi de Prusse paraissait tout disposé à nous l'accorder. Je ne sont pas mes instances qui le décidèrent à prendre cette résolution : mais il y était, quelque sorte, poussé par l'attitude de l'Europe, qui trouvait mauvais qu'on cherchât quelque chose à la France sans aucun prétexte, sans raison.

Le roi voulait que ce désistement fût fait sans compromettre personnellement; c'était un acte très grave, surtout après la situation complexe, après Sadowa, qui le rendait très fier. Il pensait que le prince de Hohenzollern se désistât lui-même.

Néanmoins, la France avait obtenu un succès diplomatique considérable. Au fond, la France avait le plus vif désir de nous faire la guerre; mais le roi voulait paraître provoqué. Le prince de Bismarck, au contraire, aurait voulu ne faire aucune concession et engager la lutte immédiatement. Le roi, cependant, persista dans sa résolution de nous concéder le désistement du prince Léopold.

Quand cette résolution nous fut annoncée, elle parut à Paris amener qu'à Berlin. Le gouvernement fut interpellé, et on lui demanda quelles garanties il exigerait pour l'avenir. C'est alors qu'il fit faire à Ems une démarche qui remit tout en question.

Le ministère des affaires étrangères jugea opportune et convenable d'inviter le roi à adresser à l'ambassadeur une lettre destinée à la publicité, dans laquelle il répéterait son premier nouvel refus. Il en exprima le vœu à l'ambassadeur de France à Paris, qui se trouva dans l'obligation de lui transmettre à Ems.

La retraite du prince Léopold était cependant présentée par les cabinets et la presse étrangère comme la garantie du maintien de la paix ; on la croyait désormais assurée. Ems n'arrêter aux questions de forme, on tenait compte au vainqueur de Sedowa du gage qu'il en donnait, dans des circonstances difficiles pour sa considération personnelle. Le nouveau débat soulevé par le ministère de Paris fut, au contraire, envisagé comme un obstacle nouveau et regrettable au rétablissement des bonnes relations de la France avec la Prusse.

Le roi comprit que la situation était renversée ; il comprit les négociations, convaincu qu'il pouvait désormais accuser le gouvernement impérial de vouloir obstinément la guerre : il entretint M. Bismarck à nouer de tous les moyens pour la rendre inévitable à courte échéance.

C'est alors que l'aide de camp du roi de Prusse rédigea le rapport suivant, qui a tant exaspérément reproduit ces jours-ci :

Sa Majesté le roi, en suite d'une conversation avec le comte Benedetti, le 13 juillet au matin, sur le Brunn-Promenade, m'a fait savoir de m'envoyer, vers deux heures de l'après-midi, auprès du comte, chargé de la mission suivante :

Sa Majesté avait reçu, depuis une heure, par la voie d'une communication écrite du prince de Hohenzollern, venant de Sigmaringen, l'ont être confirmation de ce dont le comte lui avait dit le matin avoir appris directement de Paris, relativement à la renonciation du prince Léopold à la candidature au trône d'Espagne. Sa Majesté considérait, par cela même, cette affaire comme réglée.

Le comte Benedetti, après que je lui eus transmis l'objet de mes missions, me déclara que, de son entretien avec le roi, il avait reçu de Gramont une nouvelle dépêche par laquelle il était chargé de demander une audience pour et de communiquer du nouveau à Sa Majesté au sujet du gouvernement français, savoir :

Que Sa Majesté approuvât la renonciation du prince de Hohenzollern ;

Qu'elle fournît l'assurance que, dans l'avenir, cette candidature ne serait pas de nouveau élevée.

Cela, le roi fit répondre au comte par mon intermédiaire, que Sa Majesté approuvait la renonciation du prince Léopold, dans le même cas et dans le même sens qu'il l'avait fait à l'égard de l'acceptation de sa candidature.

Restant au second point—engagement pour l'avenir—le roi ne pouvait que se référer à ce qu'il avait lui-même répondu, le matin, au comte.

Le comte accueillit avec reconnaissance cette déclaration de Sa Majesté, et dit qu'il la tenait pour suffisante, tant qu'il y serait intéressé.

Mais, pour le second point, il devait, avant de prendre à cet égard des instructions formelles par dépêche de M. de Gramont, maintenir au moins d'un nouvel entretien avec le roi, se fait ce que pour s'entendre répéter par Sa Majesté ce qu'elle lui avait déjà dit, d'autant plus que cette dernière dépêche contenait des exigences qu'il devait soumettre au roi.

Dans la suite de cette entrevue, le roi m'envoya une troisième fois auprès du comte Benedetti, le dîner, vers cinq heures et demie, pour lui prendre que Sa Majesté était obligée de refuser énergiquement de s'engager dans une nouvelle discussion au sujet du second point—engagement et assurance pour l'avenir ; que ce qu'il avait dit le matin était son dernier mot dans cette affaire et que le comte pouvait s'en tenir définitivement à cette parole.

Quant à l'assurance qu'il ne faillait pas compter sur l'arrivée du comte de Bismarck pour le dimanche, le comte Benedetti déclara qu'il ne croyait pas devoir s'en occuper davantage (*trieb Angen zu wollen*), après cette déclaration de Sa Majesté.

Ems, le 13 juillet 1870.

A. RADZIWILL,
Lieutenant-colonel, aide de camp de S. M. le roi de Prusse

Le lendemain M. de Bismarck partait de Berlin, où il allait présider, lui-même, à la mobilisation de l'armée. M. Benedetti a ensuite communiqué à notre confrère les réflexions qu'il avait dégagées sur cette affaire. C'est—dit le *Gaulois* du 19 novembre—une sorte d'aveu de fond sur l'attitude de M. de Bismarck en ces circonstances. M. Benedetti s'efforce d'établir—ce qui lui est bien après coup—que M. de Bismarck voulait, avec autant de justesse que de capitulade, tous les moyens propres à faire la rupture inévitable. Il ajoute qu'il ne dissimulait rien de ses véritables intentions, et qu'il présumait, avec raison, que la France ne embrasait pas une guerre de faire, en quelque sorte, l'agresseur après en avoir demandé.

M. Benedetti—ajoute le *Temps*—a aperçu, en temps utile, des manœuvres de M. de Bismarck, et s'il les a communiquées au gouvernement trop tard, l'avertissement de celui-ci a été empêché plus complet qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici.

M. Benedetti a gardé ces observations pour lui-même, sans en faire parti à ses chefs, il a été bien coupable.

Il ne les a faites qu'après l'évènement, et à la suite des désastres qui en ont résulté, il a été bien peu clairvoyant.

Sa réflexion, en, plaisir, en convenir, s'impose en tout ceci : la gauche du Corps législatif n'a cessé de demander communication au gouvernement d'alors de la dépêche de l'aide de camp du roi. On refuse de la faire connaître : sa publication aurait suffi, comme on vient de le voir, à éclairer l'opinion sur les véritables desseins de M. de Bismarck, et, par conséquent, à empêcher la guerre. La responsabilité de l'empire, loin d'être atténuée, comme certains journaux paraissent le croire ou prétendent nous le faire croire, par ces révélations, en est, au contraire, grandement aggravée.

Breuvage à la mode.—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. Ne avez vous jamais fait l'essai ? Envoyez carte postale pour échantillons et renseignements. "MENIER, New-York."

LOUISIANE.

La Voice, Arabi P. O., paroisse St-Bernard, du 26 novembre :

Nous nous trouvons avoir des levées sans revêtement. Nous voici à la fin de novembre, et les travaux pour les nouvelles levées ne sont pas encore commencés. Le fleuve va hausser bientôt ; mais le Capt. Millis a le contrôle du fleuve dont il fait son bien. Il attend probablement l'arrivée des hautes eaux, pour commencer à mettre les levées en sûreté.

Dans un pareil état, n'est-il pas à craindre que, sous l'influence d'un vent du sud ou de l'ouest, soufflant pendant trois jours, elle ne cèdent toutes, et n'occasionnent de grands désastres ?

Nos propriétaires ne doivent-ils pas se lamenter de voir leurs terres ainsi confisquées par le capitaine Millis, sans pouvoir prendre eux-mêmes, les précautions nécessaires, pour échapper à l'inondation qui les menace ?

Peu nous importe que le capitaine soit, ou pose pour être un grand constructeur de levées, si ses travaux arrivent trop tard. Ou nous assure, de plus, qu'il rêve des levées sans revêtement, probablement pour les rendre plus solides contre les assauts du fleuve. Nous voudrions voir le Capt. Millis avec ses combinaisons soi-disant savantes, à 100,000 lieues d'ici.

La *Sentinelle*, Thibodeux, paroisse Lafourche, du 26 novembre :

Sur l'habitation Waverley, appartenant au Mai. Perkins, d'Assomption, 600,000 livres de sucre avaient été fabriquées, samedi dernier ; cette habitation pense faire, cette saison, un million et demi. Dans les plants de cannes, le rendement est de 30 à 40 tonnes.

M. J. M. McBride, propriétaire de l'habitation "Belle Grove," Bayou Black, a fait 1,000,000 de livres de sucre, et il pense arriver à 1,600,000 livres, cette saison. Le rendement est, aussi, très bon.

Sur l'habitation de Messrs. Kent et Weill, on avait déjà, mardi dernier, fait 300,000 livres de sucre, et l'on pensait arriver à un million. A cause des machines, qu'ils n'ont pu recevoir que très tard, ces messieurs n'ont commencé à rouler, que le 5 novembre. Tout marche très bien et le rendement est très satisfaisant.

L'Entreprise, Nouvelle-Iberie, paroisse Ibérie, du 26 novembre :

Le Rév. St-Paul, pasteur de Lorceauville, est mort, jeudi, 24 novembre. C'est à lui que cette région doit une partie de ses progrès récents. Grâce à lui, tous les environs de Fausse Pointe et la paroisse ont abandonné la culture du coton et adopté la variété des cultures; en prenant pour principal produit la canne. L'énorme récolte de cannes de cette année est le fruit de son influence et de ses enseignements ; aussi est-il très regretté de nos habitants.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 26 novembre :

On nous écrit, de Hasseville :

La cueillette du coton est, à peu près, achevée dans notre localité. C'est la plus pauvre que l'on ait faite, depuis de longues années. On s'adonne, maintenant, avec ardeur aux cultures variées, en prenant pour base celle de la canne. La prime n'a pas peu contribué à cette révolution dans notre agriculture. On croit, ici, à la permanence de la prime. On se fonde sur le besoin qu'ont les Etats-Unis de favoriser la production de la betterave et du sorgho dans l'Ouest. Chaque année, la récolte du sucre augmente parmi nous. Laissons l'Ouest développer ses deux cultures, et que la Louisiane, le Mississippi, la Floride, le Texas produisent autant de sucre que possible, et tout ira bien. Le système des usines centrales commence à être adopté parmi nous. Nous ferons ainsi plus de sucre ; il nous reviendra moins cher et nous pourrons le vendre meilleur marché, tout en faisant nos affaires convenablement.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 26 novembre :

Le Col. Garland, du comté Park, Indiana, est arrivé, ici, avec une cargaison de tomates et d'outils aratoires, dans l'intention de se fixer dans nos parages. Il a acheté pour $3,000 d'heures de terres dans la vaste prairie qui est la propriété de M. Gueydan. Encore une bonne acquisition pour notre pays.

Il a été vendu, récemment, 125 acres appartenant à la succession de Mme Julia H. White, à 2 milles et demi d'Abbeville. Le prix a été de $10 25, l'acre.

Le Sugar Planter, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 26 novembre :

Notre roulaison tire à sa fin et le résultat est beaucoup moindre que nous ne l'espérions.

Annandale et Westover, deux de nos plus grandes habitations, ont éteint leurs feux, il y a quelques jours. Bientôt, dans huit ou dix jours, tout au plus, presque tous les planteurs en auront fait autant, si le temps le permet.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 26 novembre :

Des charrettes chargées de coton traversent, chaque jour, notre localité, se rendant au Landing de la Rivière Rouge. Cela prouve que la navigation a repris son cours sur cette rivière. Les bateaux sont très occupés en ce moment.

Le temps est superbe ; il permet de cueillir rapidement le coton et les autres produits de la terre. Il y a encore beaucoup de coton dans la prairie : il est nécessaire de le récolter, avant les pluies. Le textile, cela est malheureux à dire, n'a pas, cette année, rendu la moitié de ce qu'il avait donné, l'an dernier.

On a fait une bonne récolte de maïs. Presque tous le monde a quelques porcs gras à tuer. On a, aussi, quelques bœufs, de la volaille, des patates douces en abondance, mais peu d'argent, et, sans argent, il n'y a pas grand'chose à faire.

Nous remarquons que, tous les jours, sept à huit wagons chargés de cannes se dirigent, en chemin de fer vers, la raffinerie de Barbreck.

LE CONGRES SOCIALISTE DE BERLIN.

—Berlin, 15 novembre.—*L'assemblée* adopte, à l'unanimité, la résolution suivante :

"Le congrès déclare que le socialisme n'a rien de commun avec le socialisme d'Etat. Le prétendu socialisme d'Etat, en tant qu'il poursuit le monopolisme à son profit, veut se substituer au capital privé, afin de pouvoir imposer au prolétariat le double joug de l'exploitation économique et de l'esclavage politique. Le socialisme d'Etat, lorsqu'il s'occupe d'améliorer le sort du prolétariat, propose des demi-mesures nées de la peur du socialisme. C'est un palliatif, afin de détourner les classes ouvrières du véritable socialisme.

"Le socialisme est, par en nature même, révolutionnaire. Le socialisme d'Etat, au contraire, est conservateur. Ce sont donc des antinomies absolument inconciliables."

Examen de médecine :

—Qu'est-ce, Pierrot, vous à une personne ayant avalé une forte dose d'arsenic ?

—De mettre son tentament en règle, monsieur.

MELOMANE.

I

On naît musicien, on en ne l'est pas.

Or, M. Dabonneau était musicien, non pas un de ces musiciens qui passent leur vie à user des cordes sonores avec un archet, ou à faire ruisseler savamment des touches d'ivoire du bout des doigts. Non ! M. Dabonneau ne s'amusait pas non plus à dessiner sur du beau papier méthodiquement rayé, de petites boules noires plantées sur des bâtons de même couleur et reliés entre eux par des ratures bien nettes. M. Dabonneau n'avait jamais joué que du mirliton, mais il adorait la musique.

Depuis bientôt vingt-cinq ans qu'il subissait les lois du ménage, il allait régulièrement quatre fois par mois au théâtre : deux fois à, l'Opéra et deux fois à l'Opéra-Comique ; et là, il admirait tout : depuis le chef d'orchestre et la contre basse, jusqu'au moindre choriste qui regarde chanter ses camarades. Il vibrait avec les cordes, il pleurait avec le violoncelle, il marquait le pas avec le trombone. C'était chez lui le sentiment de la mesure, inné, indestructible : son esprit, son cœur et son corps formaient un accord parfait.

Mais chose incroyable, prodigieuse, qui eût fait pâlir tous les proselytes de l'hérédité : Mlle Dabonneau ne possédait rien de l'enthousiasme paternel pour le point d'orgue et le double-croche.

M. et Mme Dabonneau elle-même, cette excellente Mme Dabonneau, qui cependant s'était assimilé tous les autres goûts de son mari, partageait l'indifférence de sa fille : seul, le bruit d'une assiette cassée avait le don de l'émouvoir, seul le choc de deux verres ou de deux casseroles ébranlait ses nerfs féminins.

Lorsque, le matin, M. Dabonneau le réveillait en lui chantant à tue-tête :

Le jour est levé
Le ciel a lavé....

ou bien, lorsqu'à table, en se versant à boire, il s'écriait tout à coup :

Le vin dissipe la triste.....ssse,

elle se contentait de le calmer d'un geste bienveillant ; M. Dabonneau se taisait ; il prenait son journal, et lorsqu'il y trouvait un incident de frontière, il interrompait sa lecture et témoignait son indignation en lançant avec colère :

La France a l'honneur du sers-age!

Mme Dabonneau lui disait alors doucement :

—Voyons, mon ami, ne chante pas si fort ; tu vas avoir une quinte

Jamais elle n'avait songé à blâmer son mari de l'amour immodéré qu'il affichait pour Rossini et pour Mozart, jamais une querelle, jamais la plus légère dispute n'avait troublé la bonne entente de cet intérieur modèle, jusqu'au jour où, pour la première fois, on agita la question du mariage de la Mlle Dabonneau.

Tenace, ne transigeant pas avec ses convictions, M. Dabonneau avait juré de ne donner sa fille qu'à un musicien.

Si on lui avait demandé quel genre de musicien il désirait pour gendre, il eût été fort embarrassé de répondre. Compositeur, violoniste, pianiste, flûtiste ou chanteur, peu lui importait ! il voulait un musicien, voilà tout !

En vain, Mme Dabonneau lui représenta que le talent n'était pas dévolu à tout le monde ; que s'il se payait fort cher, il était très rare et souvent méconnu ; que la musique étant un art d'agrément et que cela ne suffisait pas pour gagner largement sa vie ; qu'elle, enfin, l'avait épousé, lui, M. Dabonneau, alors qu'il était marchand de meubles rue d'Aboukir, et que, cependant, il avait été heureux.

A tous ces raisonnements, à tous ces arguments, M. Dabonneau opposait sa volonté.

—Mais alors, s'écriait Mme Dabonneau exaspérée, trouves-en, ou, cherches-en un ; Claire ne va point coiffer Sainte-Catherine parce que vous vous entêtez à lui choisir un mari musicien !

—Laisses moi faire, ripostait M. Dabonneau, je trouverai..... je trouverai !

II

Cependant, Mlle Dabonneau venait d'atteindre sa vingtième année, et, comme dans son âme naïve de jeune fille, elle souhaitait tout simplement un mari selon ses rêves, et non pas un mari qui fît ceci ou cela, elle s'était peu à peu prise d'amour pour un jeune peintre dont l'atelier faisait face à ses fenêtres, et qui passait le plus clair de son temps à la contempler et à reproduire sur une toile une figure qui, même de loin, lui ressemblait étrangement

Il s'était établi d'abord entre les deux jeunes gens un accord tacite, qui amenait Mlle Dabonneau à sa fenêtre prédisamment à l'heure où le peintre commençait à travailler ; puis, l'habitude aidant, on s'était adressé un sourire, et, quelquefois même, un signe imperceptible, tiré comme un premier baiser, un de ces petits bonjours qui n'ont l'air de rien parce que c'est le regard qui les envoie, et, qui, cependant, empourprent les joues et font battre le cœur.

Mlle Claire n'ignorait pas les projets de son père, et, maintenant, elle avait eu horreur de la musique et les musiciens ; tellement en horreur, qu'un beau jour elle s'en ouvrit à Mme Dabonneau, et lui déclara, les yeux pleins de larmes, qu'elle se mourait de chagrin et d'amour.

Comme toute bonne mère, en pareille circonstance, Mme Dabonneau s'effraya d'abord de cet aveu et chapitra longuement sa fille sur les dangers des unions mal assorties, sur le respect et l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents.

Mais lorsqu'elle eut reçu une lettre dans laquelle l'amoureux de Mlle Claire expliquait ses intentions matrimoniales, lorsqu'elle eut pris des renseignements, qu'elle eut que monsieur Félicien Dupoht avait obtenu brillamment, l'année précédente, le premier prix de Rome et qu'il possédait une digaine de mille francs de rente, elle rassura sa fille, et promit de faire son possible pour aplanir les difficultés et amener M. Dabonneau à une conciliation.

Malheureusement, entrer en lutte avec M. Dabonneau était chose facile à dire, mais peu aisée à mettre en pratique.

Mme Dabonneau s'en aperçut dès le début des hostilités.

Aux premiers mots qu'elle hasarda sur la peinture en général et sur l'avenir brillant réservé aux jeunes peintres de talent, M. Dabonneau se mit à ricaner en fredonnant :

La peinture à l'huile
C'est bien difficile....

Mais Mme Dabonneau ne se tint pas pour battue.

Elle revint à la charge, et insista sur la gloire de posséder un gendre dont le nom serait dans la bouche de tous les gens de distinction. Elle déploya une éloquence dont elle-même ne se serait pas crue capable. Elle fit des comparaisons pleines de finesse et d'habileté : la peinture et la musique n'étaient elles pas deux sœurs jumelles ? et lorsqu'on se piquait de goûts artistiques, comme M. Dabonneau, ne devait-on pas chérir également tous les arts !

—Tu tiraites ! répondait M. Dabonneau ; ma fille épousera un musicien, ou je ne m'appellerai plus Dabonneau !

Et devant ce parti-pris invincible, Mme Dabonneau était obligée de reculer, et de chercher un nouveau plan d'attaque.

Un instant, elle avait songé à tout avouer à son mari ; mais elle avait vite abandonné ce projet, car elle connaissait M. Dabonneau, et il est été de force à plier bagage le lendemain, et à les commencer immédiatement en Italie, la patrie du chant.

Pendant ce temps, Mlle Claire ne mangeait plus, ne dormait plus ; elle passait ces journées, cachée derrière un rideau, à dévorer ses larmes, et ses nuits à lire et à apprendre par cœur la biographie des grands peintres.

Mme Dabonneau elle même se désespérait et dépérissait à vue d'œil ; elle ne savait plus que répondre au jeune homme qui se trouvait sur son passage chaque fois qu'elle sortait, implorant une réponse, quêtant une espérance.

III

Cette vie ne pouvait durer. Il fallait en finir.

Après bien des réflexions, après bien des recherches, ce fut Mlle Claire qui trouva le moyen de concilier son amour avec les exigences de son père.

Puisque M. Dabonneau ne voulait rien entendre, puisqu'il s'acharnait à marier sa fille à son équivoque de mélomane, pourquoi M. Félicien Dupont ne ne serait-il pas, tout simplement, passer pour un musicien ? Il devait savoir chanter, et même jouer d'un instrument quelconque ! Les artistes, est-ce qu'ils ne sonnaient pas tout ? Certainement, M. Dabonneau ne s'apercevrait même pas de la supercherie.

Mme Dabonneau se fit bien un peu tirer l'oreille. Tromper son père, tromper son mari ! C'était grave !

Enfin, puisque le bonheur de sa fille en dépendait !....

Et, la première fois que M. Dabonneau alla au théâtre, Mme Dabonneau en profita pour se rendre chez M. Dupont.

Le jeune homme se refusa d'abord à employer une ruse qu'il jugeait indigne de lui et de son talent ; mais lorsque Mme Dabonneau lui eut expliqué toute la situation, lui eut fait comprendre que c'était le seul moyen d'obtenir la main de Claire, il se laissa convaincre et promit de s'acquitter consciencieusement du rôle qu'on lui offrait.

Le lendemain, en effet, on remit une lettre à M. Dabonneau.

A peine l'eut-il parcourue, qu'il fit retentir toute la maison des accents les plus faux et les plus variés : tout son répertoire y passa.

Mme Dabonneau, peu rassurée sur le succès de la petite comédie qui allait se jouer, était accourue, ainsi que Claire, pour lui demander la cause de cette joie inattendue.

Mais M. Dabonneau avait pris des airs mystérieux et s'était contenté d'annoncer, pour le soir même la visite d'un jeune homme.... de ses amis.

Il embrassa sa fille avec effusion, et, tout en lui recommandant, à mots couverts, d'aller faire au bout de toilette il continua à fredonner des airs de circonstance :

Dans le sommeil, l'amour, je gage,
Vous fit voir.....

Ou encore :

Repetir charmant, Sylvain m'a dit "Je t'aime !"

Et il solfia ainsi jusqu'au moment où M. Félicien arriva, encombré de partitions, et une boîte à violon sous le bras.

Ce fut M. Dabonneau qui présenta le visiteur à sa femme et à sa fille.

A peine entré dans le salon, le prétendu musicien entonna, d'une superbe voix de ténor :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous....

M. Dabonneau, enthousiasmé, se pencha à l'oreille de sa femme et lui confia que le jeune homme qu'elle avait devant elle aspire à à la main de leur enfant, à quoi Mme Dabonneau répondit par un geste entendu, en regardant Claire qui rayonnait ; toute la soirée Félicien chanta, joua du violon, et lorsqu'il s'en alla, M. Dabonneau, en le reconduisant, lui serra énergiquement la main et l'appela : "Mon gendre !"

—Hein ? avais-je raison de ne pas vous écouter, disait le soir même M. Dabonneau à sa femme. Je savais bien que je finirais par trouver ! Dix mille francs de rentes, ce garçon-là, et musicien jusqu'au bout des ongles !

Malgré les craintes de Mme Dabonneau, tout réussit à merveille.

Un mois plus tard, Mlle Claire devenait Mme Félicien Dupont.

Ce ne fut que quelque temps après la célébration du mariage que M. Dabonneau, voyant sur les boulevards un tableau signé du nom de son gendre, s'aperçut qu'on l'avait mystifié.

Mais il ne s'en fâcha pas trop.

—On m'a volé, dit-il, mais cela m'est égal : musique ou peinture, il y a tout de même des sous !

JEANNE DE TREVFORT.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres
175 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.

Nous sollicitons particulièrement la patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure de jour ou de nuit. 21 fév—1an

FRANK.—Décédée hier, vendredi 2 décembre 1892, à 7 heures trois quarts P. M., Mme Veuve LEON FRANK, née Caroline Dub 1a, âgée de 66 ans et 4 mois, native de Vernon, France. Les amis et connaissances des familles Lehec et Lassalle, cous de son gendre, Jean Lehec et les officiers et membres du Merlin Grove No 18, U. A. O. B., et de la Société de l'Union, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, samedi, à 3 heures et demie, de sa dernière demeure, No 346 rue Dauphine, entre Kerlerec et Roman.

ROGER.—Décédée, vendredi 2 décembre, à 5 heures et demie de l'après-midi, Dame Veuve EUGÉNIE ROGER. Ses amis et connaissances ainsi que de la famille sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Le convoi partira de la dernière demeure 198 rue Bourgogne, entre Bienville et Dumaine.

L'UNION FRANÇAISE.

Messieurs les Sociétaires sont prévenus que les élections pour le renouvellement de la Direction de la Société auront lieu DIMANCHE, 4 du courant, au siège de l'Union. Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures. Immédiatement après s'ouvrira l'assemblée générale de fin d'année. On est instamment prié d'y assister.

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.

P. BOSSONNET, Secrétaire. 2 déc—2f

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.
A partir du samedi, 10 décembre 1892, cinq courses ou plus chaque jour.
Commençant à 2 heures précises.
Nauvée, Sûrée, donnant accès partout, ou, si voyage et aux voitures.
2 déc—4 m

AGENCE POUR COGNAC.

Une des plus importantes maisons de Cognac fondée en 1858, demande un agent actif et sérieux muni de références de 1er ordre, pour le représenter à la Nlle-Orléans.

S'adresser avec références à PLANAT & CIE, Cognac, Charente, France.

30 nov—2f PP

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur les articles qu'elles ont déposés en gages, vouloir bien me payer leurs intérêts à la Boutique, 12 décembre 1892. Tous les gages fortifiés seront irrévocablement vendus à l'enchère.

P. S.—Le vente commencera LUNDI, 12 décembre 1892, à 11 heures du matin, coin Bourbon et Conti, par l'intermédiaire de MM. Spear & Excoffier, encanteurs.

29 nov— VEUVE J. ANGLADE.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché par le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.06 P. M. Billets, aller et retour, 50c. Vbs. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Fret et les Passagers.

25 oct—sam et dim

BUVEZ !!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.

30 oct—1 an sam dim

Firemen's Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, 48 rue du Champ.—Bilan au 30 novembre 1892.—Conformément à l'Article 4 de la Charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue pour les Actionnaires, au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre 1892, de 11 heures A. M. à 2 P. M., pour dix-huit directeurs, pour servir pendant l'année prochaine.

R. W. SHAWELL, Jr., Secrétaire.

26 nov—10f

Compagnie d'Assurances du Nord, de la Nlle-Orléans.—Bureaux 54 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1892. Conformément à l'article 4 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue pour les actionnaires au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre 1892, entre midi et 2 P. M. pour vingt-deux directeurs pour servir pendant l'année courante.

SCOTT MOORER, Secrétaire.

13 nov—4 déc

GRANDE OUVERTURE
—DE—
MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.
M. LION & Cie.,
VÊTEMENTS CONFECTIONNES,
Chapeaux, Articles de Toilette.
195, 197 ET 199 RUE DECATUR, COIN Ste-ANNE,
NOUVELLE-ORLEANS.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'hôtel Spaniard l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes les dentures
le remorcer de leur ancien de même artificiales.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférer son bureau du No 116 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1892.
Venez examiner mes modèles, vous trouverez de mes prix et vous faire enlever ma Médaille pour trouver nouveau empêchement.
16 sept—

FABRIQUE
D'EXTRAIT D'ABSINTHE
Maison fondée en 1862.
A. RIGNY.
2 WEST 13th St.
NEW YORK.
2 oct—6m—dim, mer, ven

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 122 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction sur prix de ses articles. De ses derniers, il possède une collection incomparable :
Montres, Pendules, Orfèvrerie
Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Réparations et Réparations de tous genres réalisé par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1an

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la importance valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (Blue Edition).....2 00
Directory Commercial (forme pamphlet).....1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs).....50
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sont envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur,
6 Commercial Place.
9 nov

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright de la vessie, le spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par anemie entre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 323 rue du Canal ; rue le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc 91—1 an

A vendre
A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Wilkinson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure français.
Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à 40 jour pour la somme de $60 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.
Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.
Communications faciles, belle plage, chasse et pêche en abondance.
Nous prions les acquéreurs de se hâter car bientôt ces lots deviendront de prix.
S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Rodrigue, propriétaire au Cinq Vingtième à Mandeville, ou à F. P. Fernandez, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans.
4 sept—

Autres terrains à vendre.
Les lots ci-dessous étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Cinq-Vingtième même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pommiers. Elles sont situées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Lombard, Mandeville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots seront vendus pour le somme de 75, 100 et 125 dollars chacun ; $5 dollars comptant et $5 par mois jusqu'au prix en gré de l'acquéreur.

CADEAUX DE NOËL.
Le plus beau Cadeau de Noël est assurément un Portrait au Crayon ou au Pastel que la
"New Orleans Portrait Society,"
207 RUE ROYALE,
se charge de faire à bref délai. La Société possède un stock de cadres le plus beau, le mieux assorti et le meilleur marché qui existe sur place.
La Société redore les Vieux Cadres. Elle se charge aussi de retoucher les Portraits.
J. EMILE RIVOIRE, Président,

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte ni autre que celles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à autre autorité, ainsi que le font les compagnies nationales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustav R. Westfeldt, L. C. Fellows, Louis A. Moses, C. M. Soria.
REBY V. OGDEN, Surintendant Résident, LAWRENCE F. LOW, Assistant Surintendant
12 nov—31—1an J. G. PEPPER, Député Sous-Surintendant.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN,
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
Capital Comptant.....
Net surplus.....$6,080,000 00
Actif, Valeur réelle.....1,234,460 81
Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.....5,676,308 79
JULES TUYES,
Agent Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet